

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 9 février de l'An Deux Mil Dix Sept à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 02/02/2017, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Erwan LE FLOCH, Président.

Présents : 22

Erwan LE FLOCH, Henri CARADEC, Dominique TILLIER, Philippe PAUL, Claudine BROSSARD, Jean KERIVEL, Marie-Pierre BARIOU, Christian GRIJOL, Patrick TANGUY, Marc RAHER, Yves TYMEN, Gaby LE GUELLEC, Thomas MEYER, Catherine ORSINI, Marie-Thérèse HERNANDEZ, Florence CROM, Jean-Jacques GOURTAY, Marie Raphaëlle LANNOU, Hélène QUERE, François CADIC, Françoise PENCALET, Hugues TUPIN

Secrétaire de séance : Hélène QUERE

Délibération N° DE 10-2017

Objet : Tarifs accueil des cirques

Rapporteur : Erwan LE FLOCH

Deux cirques ont demandé à occuper au mois de mars prochain le site de la future plaine des sports :

- le cirque Médrano le 7 mars 2017
- le cirque Bouglione entre le 20 et le 27 mars 2017.

Leurs venues sont techniquement possibles et ont été autorisées et pour ce faire, des tarifs d'occupation du site doivent être votés.

Voici les propositions de tarifs pour l'exercice 2017 :

Cirque de 500 m ²	130 € par jour
Cirque de 500 à 1000 m ²	260 € par jour
Cirque de 1000 m ²	530 € par jour

Les fluides (eau et assainissement) sont facturés en sus et font l'objet d'une facturation à part.

Une convention d'occupation sera signée avec chacun des cirques, qui aura confirmé sa venue.

Il est proposé :

- de voter les tarifs ci-dessus
- d'autoriser le Président à signer les conventions d'occupation avec les compagnies de cirque.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 9 février 2017

Le Président,
Erwan LE FLOCH

